



Pièces justificatives et informations à fournir pour la rédaction du mandat de vente

Pour le vendeur

- Nom et prénom(s)
- Adresse
- Téléphone(s)
- E-mail(s)
- **Si marié** : la copie du contrat de mariage afin de savoir le régime choisi et donc l'impact que la vente va avoir sur son patrimoine.
- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Une copie du livret de famille
- **Si pacsé** : certificat de PACS.
- **Si divorcé** : le jugement de divorce

Pour le bien

- L'acte de propriété
- La Taxe Foncière
- Les documents relatifs aux divers travaux effectués
- Le Règlement de Copropriété
- Les procès-verbaux des assemblées générales des 3 dernières années.
- Le Carnet d'Entretien
- Le pré état-daté
- Une fiche synthétique de la copropriété
- L'EDD, l'état descriptif de division
- La notice d'information relative aux droits et obligations des copropriétaires
- **Dossier de Diagnostic Technique**: diagnostic amiante/ diagnostic électricité/ diagnostic ERP/ diagnostic État des nuisances sonores aériennes/ diagnostic gaz/ diagnostic mэрule/ diagnostic DPE / diagnostic plomb/ diagnostic termites/ diagnostic technique de l'immeuble en copropriété/ le diagnostic mэрage loi Carrez.
- L'état de vos comptes au sein de la copropriété, établissant les montants du fond de roulement et des avances pour provision.
- **Si le bien est vendu loué**: le propriétaire bailleur doit fournir le bail, les trois dernières quittances de loyer et l'état des lieux d'entrée du locataire, Assurance
- **Si le bien est vendu vide mais était loué dernièrement** : Préavis du locataire/ Lettre du congé pour vente avec refus du locataire. L'acquéreur doit disposer de tous les documents apportant des précisions sur le bien qu'il va acquérir, le but étant de se renseigner afin de se prémunir de tout litige. À titre d'exemple, il est possible que l'on demande au vendeur de remettre au notaire des factures d'électricité, d'eau ; les relevés de compteur. Les agents immobiliers peuvent alors vous conseiller lors de ces étapes essentielles de la vente.
- Si nécessaire, nom et coordonnées du courtier chargé du dossier.